

SOSLM 87/18

3135

(1965-66, 69-70, 1977-
1978)

DEVIATION DE PONTMAREY

Déviation de Pontamafrey

Arrêté

(s)	C.A.	2. 6.65	II	1°)
(s)	C.A.	23. 6.65	II	1°)
(s)	C.A.	6. 7.65	II	1°)
(s)	C.A.	28. 7.65	II	1°)
(s)	C.A.	22. 9.65	II	1°)
(s)	C.A.	18. 5.66	II	1°)
(s)	C.A.	8. 6.66	II	1°)
(s)	C.A.	21. 5.69	II	1°)
		16. 2.70	(J.O. 26. 2.70)	
(s)	C.A.	30.11.77	II	1°)
(s)	C.A.	19. 7.78	II	1°)

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 19 JUIL. 1978

II - Informations d'ensemble sur la gestion

1°) Situation générale de l'exploitation
(évolution du trafic et des recettes, conditions
d'exécution du service, etc...)

P. 7

M. GENTIL commente l'évolution du trafic et des recettes.

.....

- les répercussions sur la circulation d'une coulée de boue qui a intercepté, le 6 juillet à Pontamafrey, les voies principales de la ligne de Chambéry à Modane. Les conséquences de cet incident ont été toutefois limitées grâce à l'utilisation de la voie unique d'évitement construite dans cette zone en 1965.

.....

II - Informations d'ensemble sur la gestion

- 1°) Situation générale de l'exploitation
(évolution du trafic et des recettes, conditions
d'exécution du service, etc...)

P. 2

M. GENTIL commente l'évolution du trafic et des
recettes.

.....

- une coulée de boue a intercepté les deux voies principales
entre Pontamafrey et Saint-Jean-de-Maurienne du 14 au 17 novembre,
contraignant la S.N.C.F. à utiliser durant cette période la voie
unique d'évitement, longue de 2 km, que la fréquence des incidents
de cette nature dans la zone considérée l'avait conduite à réali-
ser en 1965.

.....

EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL DU 26 FEVRIER 1970

Déclaration d'utilité publique des travaux de déviation de la voie ferrée de Culoz à Modane sur le territoire de la commune de Pontamafrey.

Par arrêté du 16 février 1970, sont autorisés et déclarés d'utilité publique les travaux de déviation de la voie ferrée de Culoz à Modane entre les kilomètres 202,770 et 204,758, dans le département de la Savoie, sur le territoire de la commune de Pontamafrey.

L'expropriation des terrains nécessaires à l'exécution des travaux dont il s'agit devra être réalisée dans un délai de cinq ans à partir de la publication du présent arrêté.

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 21 MAI 1969

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. GUIBERT

Evoquant ensuite les conditions d'exécution du service, M. GUIBERT passe en revue les incidents qui ont affecté l'exploitation. Il signale, notamment :

- la coulée de boue qui a, le 14 mai, recouvert les deux voies principales à la traversée de Pontamafrey et conduit à utiliser une nouvelle fois la déviation construite en 1965 pour parer à semblable éventualité ;

.

avisé :

DES INSTALLATIONS FIXES

Copie : M. le Directeur général M. le Secrétaire général

M. Hutter

M. Bernard

M. Lazard

M. - O. - B. -

Région du S.E.

S. G. Lemaire

Sat du P.A.Sat de la P^a

Le 25 février 1969

W

Copie

VISÉ

L

VISÉ

A

LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

D. 3351 / 152

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre CAB/324 du 15 janvier dernier, dont je vous ai accusé réception le 17, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes intéressant la commune de PONTAMAFREY, en Savoie, à propos de la déviation de la ligne de CULOZ à MODANE, établie en 1965, notamment en ce qui concerne le désenclavement des parcelles isolées par l'établissement de cette déviation et l'indemnisation des propriétaires dont les terrains sont utilisés par ses emprises.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, au sujet du désenclavement, que la S.N.C.F. a prévu la création de chemins latéraux et d'un passage à niveau supplémentaire qui assureront une desserte convenable des parcelles enclavées.

Quant au second point, je puis vous donner l'assurance que, lors des opérations d'acquisition des terrains occupés par la déviation, le règlement financier sera bien effectué sur la base de l'enquête parcellaire et non sur celle retenue lors du calcul des indemnités d'occupation. La déviation ayant été réalisée dans des conditions particulièrement urgentes, il n'avait pas été possible, à l'époque, de procéder à un lever détaillé des propriétés à occuper temporairement et les emprises actuelles sont, effectivement, plus importantes que celles primitivement retenues.

J'espère que ces précisions seront de nature à apaiser les craintes des habitants de PONTAMAFREY et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Monsieur Pierre DUMAS,
Secrétaire d'Etat aux
Affaires Sociales,
7, rue de Tilsitt,
75 - PARIS (17ème)

Signé: André SÉGALAT

A. SEGALAT

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 8 juin 1966

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. GUIBERT rend compte des conditions d'exécution du service, de l'évolution du trafic et des recettes, ainsi que des incidents qui ont marqué la circulation.

Au nombre de ces derniers, figurent de nouvelles coulées de boue à Pontamafrey qui ont, cette fois, provoqué le déplacement du tablier du pont de la déviation en service depuis le 15 mai et entraîné la suspension de tout trafic sur les sections de lignes interceptées du 19 mai à 4 h au vendredi 20 mai à 7 h 50, puis du 26 mai à 17 h 30 au lundi 30 mai à 11 h 30. Les répercussions de cette seconde suspension furent beaucoup plus sensibles que celles de la première : pour les transports de marchandises à destination ou en provenance de Modane, la situation n'a été complètement rétablie que le 5 juin ; en ce qui concerne les voyageurs, les détournements par Vallorbe ou Genève auxquels il a fallu procéder pour les trains rapides et express ont constitué l'un des principaux facteurs expliquant la médiocrité de la régularité de la circulation au cours de la période intéressée par les déplacements liés aux fêtes de Pentecôte.

.....

du 18 mai 1966

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. GUIBERT rend compte des conditions générales d'exécution du service, de l'évolution du trafic et des recettes, ainsi que des incidents qui ont marqué la circulation.

Celle-ci, grâce à la déviation construite conformément aux indications données au Conseil le 22 septembre 1965, n'a eu jusqu'à présent que très peu à souffrir de la nouvelle coulée de boue qui s'est produite le 15 mai en gare de Pontamafrey, interceptant les voies 1 et 2 de la ligne de Culoz à Modane.

.....

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. DARGEOU

.....

Parmi les incidents dus aux intempéries et notamment à de violents orages, figurent de nouvelles interceptions, à Pontamafrey, des voies de la ligne de Culoz à Modane, du fait soit de coulées de boue, soit du débordement de l'Arc, la dernière en date s'étant produite le 13 septembre. De telles interceptions étant susceptibles de se renouveler fréquemment, il a été décidé de construire une déviation provisoire à voie unique qui puisse être utilisée immédiatement en cas de besoin, afin de limiter les perturbations du trafic. Le coût de cette installation, dont M. DARGEOU précise les caractéristiques, a été estimé à 2,5 millions aux prix de juillet 1964 : il suffirait d'une saison analogue à celle de 1965 pour amortir cette dépense. Bien que non entièrement équipée, cette déviation a reçu une première utilisation le 13 septembre.

.....

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 28 juillet 1965

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. DARGEOU

.....

M. DARGEOU expose ensuite les circonstances de deux incidents dus aux intempéries : pour la quatrième fois consécutive, des coulées de boue se sont produites à Pontamafrey, interceptant les voies du 7 au 24 juillet ; le 14 juillet, le "Cévenol" a heurté des rochers tombés sur la voie entre Chapeauroux et Alleyras, sur la ligne de Clermont à Nîmes.

.....

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 6 juillet 1965

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. DARGEOU

.....

La circulation n'a été sérieusement troublée, pendant cette période de départs en vacances, que par les conséquences des intempéries : violents orages dans le Sud-Ouest les 29 et 30 juin, et nouvelles coulées de boue à Pontamafrey, provoquant l'interception des voies de la ligne de Culoz à Modane du 1^{er} au 4 juillet.

Le Conseil prend acte de ce compte rendu.

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 23 juin 1965

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. DARGEOU

.....

A l'exception d'un accident survenu à un passage à niveau, les incidents notables qui ont marqué la circulation pendant la période passée sous revue sont imputables aux intempéries : de nouvelles coulées de boue à Pontamafrey ont réintercepté les voies de la ligne de Culoz à Modane durant 6 jours à partir du 3 juin et la violente tempête qui a sévi dans la soirée de la nuit du 17 juin, en provoquant des chutes d'arbres sur les caténaires, a entraîné des interruptions de trafic de 3 à 4 heures sur les lignes de Paris à Strasbourg et de Paris à Aulnoye.

Le Conseil prend acte de ce compte rendu.

Extrait du P.V. de la séance du Conseil d'Administration
du 2 juin 1965

II - Comptes rendus sur la marche du service

1°) Trafic, recettes, mouvement, etc....

M. DARGEOU

.....

Evoquant ensuite les incidents qui ont marqué la circulation, M. DARGEOU signale, notamment, que des coulées de boue survenues à Pontamafrey, dans la Vallée de l'Arc, ont intercepté durant 5 jours (du 20 au 25 mai) les voies de la ligne de Culoz à Modane, contraignant la S.N.C.F. à détourner les trains-voyageurs de grands parcours par Vallorbe ou Genève et à suspendre le trafic marchandises à destination ou en provenance de Modane.

Le Conseil prend acte de ce compte rendu.